

autoroute Castres-Toulouse

Montcabrier : ils ne veulent pas de la carrière chez eux

l'essentiel Le collectif « Stop carrière Montcabrier » poursuit ses actions contre l'éventualité d'implantation d'une carrière temporaire pour les futurs besoins de la construction de l'autoroute Castres-Toulouse. Il est soutenu par le parti de la France Insoumise.

En pleine tournée de campagne préélectorale pour les élections régionales et départementales à venir, les élus Myriam Martin et Manuel Bompard de la France Insoumise étaient de passage à Castres hier matin pour rencontrer les opposants au projet autoroutier. Les deux principales organisations « anti » en ont profité pour affûter leurs arguments. Le collectif Pact d'abord (Pas d'autoroute Castres Toulouse) et surtout le nouveau collectif de citoyens « Stop Carrière Montcabrier » récemment créé.

près du village et de l'école Celui-ci en effet a découvert presque fortuitement cet été qu'une entreprise de BTP nationale, Nouvelle Génération d'Entrepreneurs (NGE) avait signé des précontrats avec des propriétaires et mené une concertation préalable : « Il s'agit au total,



Les élus de la France Insoumise et les membres des collectifs à l'issue de leur réunion hier à Castres. /Photo DDM, JMG

avec deux autres sites sur le tracé, d'exploiter 2,8 millions de m³ de matériaux pour le projet autoroutier. Un chiffre bien éloigné du 1,3 million de m³ affiché par la direction des routes dans le Dossier des Engagements de l'État » a indiqué le représentant du collectif. Celui-ci estime que les carrières envisagées, notamment à Montcabrier tout près du village et de l'école, « posent énormément de problèmes. Une aberration supplémentaire dans ce projet autoroutier. » Ces opposants aux carrières mais aussi de façon plus large au

projet autoroutier multiplient donc les démarches (lettre au Premier ministre, lettre à la ministre de l'écologie Barbara Pompili, etc.) et réclament que de nouvelles études soient menées afin que soient vraiment établis les volumes de remblais qui seront nécessaires pour la construction de l'autoroute et l'implantation des lieux d'extraction. Le porte-parole du collectif Montcabrier a aussi fait état d'une première rencontre avec le sous-préfet de Castres. Par ailleurs, Aline Guérin, élu d'opposition de Castres, pré-

sente à la rencontre d'hier, a indiqué avoir recueilli « le témoignage d'un agriculteur qui a été démarché par le groupe Vinci pour accueillir une carrière sur ses terres près de Castres ».

« améliorer les mobilités » Conseillère régionale LFI, Myriam Martin a apporté tout son soutien au mouvement : « Leur action correspond à la lutte que nous menons pour démontrer l'aberration écologique et économique de ce projet d'autoroute. Nous demandons encore une fois que soient étudiées les

le chiffre

2,8

MILLIONS DE M³ DE REMBLAIS à exploiter. C'est le volume d'exploitation recherché par NGE sur les trois sites envisagés à Montcabrier, Saint-Germain des prés et Villeneuve-les-Lavaur.

alternatives d'aménagement sur place. » Accompagné par Manuel Bompard, élu européen de LFI, il a ajouté pour sa part : « Nous voulons en faire un vrai sujet de campagne pour les élections régionales et départementales à venir. L'enjeu financier de l'engagement de ces collectivités est important. Oui à l'amélioration de la mobilité, l'accessibilité au train plutôt que de faciliter les navettes de bus. » Et pour finir hier, le collectif Pact a bien confirmé que trois recours avaient été déposés devant le conseil d'État contre la Déclaration d'utilité publique de l'autoroute signée par l'État en juin 2018. Le premier d'entre eux, celui de la FNE (France Nature Environnement) doit être examiné le 10 février prochain. **J.-M.G.**



VOTRE POMPE À CHALEUR AIR EAU + ballon thermodynamique À PARTIR DE 1€*

- ✓ Aucune avance à faire
- ✓ Plus de 55% d'économie d'énergie
- ✓ Installation par un professionnel qualifié RGE
- ✓ Audit énergétique offert

400 Collaborateurs 10 Agences en France
Vu à la TV + de 100 000 chantiers accompagnés

Offre valable jusqu'au 26/02/2021 dans la limite des 1 000 premières inscriptions

Valeur moyenne de l'équipement : 15 000€

Inscrivez-vous sur le site Internet :

www.ebs-energie.com/PAC



En partenariat avec EDM INSTALLATIONS & MAINTENANCE

* sous conditions d'éligibilité

